

# Combien le plan de relance européen va-t-il coûter à la France ?

Maintenant que le plan de relance européen est accepté, il est temps d'examiner son coût : qu'en est-il pour vous en tant que contribuable français ?

Officiellement, c'est le reste du monde qui payera in fine les 390 Mds€, de subventions qui seront distribués par la Commission européenne entre 2021 et 2023 dans le cadre du plan de relance européen. Il n'en reste pas moins que, sur le papier, nos pays se sont comptablement engagés à assumer le remboursement de cette manne, modulo une clé de répartition.

S'il s'avérait qu'aucun impôt européen ne voie le jour, comment les choses seraient-elles alors amenées à se dérouler ? Evidemment, Bruno Le Maire s'est bien gardé de communiquer à ce sujet.

En l'absence d'impôt européen, la France risquerait de devoir déboursier jusqu'à 66 Mds€,

A la décharge de notre ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, là non plus, on ne sait pas encore exactement comment les choses vont se dérouler.

En effet, comme le rappelle Ouest France, « le remboursement commencera à la fin du cadre financier européen pour la période 2021-2027 ». Or les contributions des Etats membres au budget de l'Union européenne (UE) après 2027 ne seront négociées que dans sept ans. Là encore, on ne peut donc procéder qu'à des estimations.

Si la contribution de la France au budget de l'Union reste stable à 17%, ce seraient alors 66 Mds€, de remboursement qui nous incomberaient.

Dans le pire des scénarios, donc, la France serait dans le rouge de

50 Mds€ (estimations de Bruegel) - 66 Mds€ = 16 Mds€. Notez qu'aux dernières nouvelles, Bruno Le Maire ne table que sur 40 Mds€ de subventions, ce qui porterait le désastre financier à 26 Mds€. La France pourrait donc être amenée à rembourser entre 16 et 26 Mds€ de plus que ce qu'elle a obtenu en subventions. Voilà le résultat de l'art du deal à la sauce French technocrate.

Vérité officielle

Ce ne sont pas les grandes entreprises chinoises et américaines qui offrent ce plan de relance, mais les contribuables français et allemands : une vérité officielle en Allemagne, et officielle en France.

Notez que de l'autre côté du Rhin, le gouvernement a été (pour ne pas changer) plus transparent avec sa population que cela n'a été le cas en France, puisqu'il a annoncé une estimation du coût de l'opération dès le lendemain de l'accord :

Voilà qui permet de mieux comprendre ces quelques lignes qu'on pouvait lire dans Le Figaro le 20 juillet :

« Selon une source européenne, [Emmanuel Macron] a affirmé que c'était la France et l'Allemagne qui allaient 'payer ce plan' [et] qu'ils se battent pour l'intérêt de l'Europe quand les frugaux sont égoïstes et ne font aucune concession. »

Autant dire que la France n'a pas fini d'être un contributeur net au budget de l'Union.

Entre 2014 et 2018, nous en avons déjà pris pour 33 Mdsâ,¬ cumulés. Et voici où est parti votre argent en 2018 :

Contributions payées et subventions perçues par les Etats membres de l'UE en 2018

Ce plan de relance ne fera que rendre l'addition plus salée, à laquelle il faudra ajouter notre contribution compensatoire des rabais obtenus par les Etats fournis sur leur participation au budget.

En somme, du point de vue du contribuable français, Emmanuel Macron s'est battu pendant quatre jours et quatre nuits pour que nous ayons le droit de subventionner certains de nos voisins, tout en accroissant notre contribution au budget de l'Union, tout cela pour convaincre les Etats fournis réticent de nous suivre dans « l'intérêt de l'Europe ».

Belle performance, n'est-ce pas ?

Sans compter que si une fiscalité européenne finissait par voir le jour, cela équivaldrait à un surcroît d'impôts sur les ménages français (et les autres), comme nous le verrons dès demain.

Pour plus d'informations et de conseils de ce genre, c'est ici et c'est gratuit